

Le projet triennal 2010-2012 de Films en Bretagne s'inscrit dans la continuité de l'organisation et des actions expérimentées en 2009. Suite aux difficultés rencontrées par l'association (voir le bilan de la première convention), les bases d'un nouveau fonctionnement ont été mises en place à l'automne 2008, associant les professionnels et les salariés dans l'accomplissement des missions. Ces orientations satisfont une très large majorité des membres et des partenaires de Films en Bretagne.

L'objectif de la période 2010-2012 sera de consolider ces acquis, en maintenant le dynamisme du collectif par des actions profitables à l'ensemble des professionnels. En effet, **l'association se recentrera sur sa mission première de fédération - l'Union des professionnels** - le Bureau d'accueil des tournages étant intégré au Comité régional du tourisme à compter du 1er janvier 2010.

/// Les missions de Films en Bretagne

La première convention triennale embrassait un vaste champ d'intervention, trop vaste en regard des moyens humains et financiers disponibles. Depuis, **les missions se sont focalisées sur des fondamentaux** que l'association met quotidiennement en application :

1 • Promouvoir l'activité du secteur

En communiquant une information à jour sur l'activité du paysage audiovisuel breton, sur le site www.filmsenbretagne.com et par des publications.

2 • Animer, relier, stimuler la créativité

Créer des liens entre les acteurs de l'audiovisuel et du cinéma en Bretagne

Travailler au renouvellement des contenus, des techniques et des savoir faire (en assurant une veille sur les pratiques innovantes)

Favoriser l'intégration des nouvelles générations et des nouveaux métiers (en entretenant le lien avec les écoles et les organismes de formation professionnelle)

Provoquer des rencontres avec des professionnels d'autres régions

3 • Représenter, préconiser

FeB se conçoit comme une structure ressource pour aborder de manière transversale les questions concernant l'audiovisuel et le cinéma en Bretagne. Cela se traduit par :

Une veille sur l'environnement national et international, qui alimente la réflexion des professionnels (écritures, production, formation...)

L'entretien d'un dialogue constant avec les collectivités territoriales

La défense des intérêts des professionnels dans les instances concernées

L'identification des forces et faiblesses du secteur pour affiner les actions de soutien

Des préconisations sur l'évolution des politiques publiques pour accompagner les mutations du secteur

/// Les actions de Films en Bretagne

Les missions se traduisent en actes à plusieurs niveaux :

- 1 • l'animation au quotidien du collectif Films en Bretagne
- 2 • l'édition du site web www.filmsenbretagne.com
- 3 • l'organisation de manifestations et d'événements
- 4 • la publication de documents ressources et de supports de promotion
- 5 • les échanges de savoirs et le tutorat
- 6 • la représentation du secteur auprès des collectivités
- 7 • l'ouverture à d'autres réseaux

1 • L'animation du collectif

L'animation du collectif est la tâche de fond de l'association. Elle réclame d'être à l'écoute des attentes et des besoins des professionnels, d'impliquer les administrateurs dans la définition et la réalisation des objectifs, d'optimiser et valoriser les actions des uns et des autres, et de mettre en relation ceux qui sont susceptibles de coopérer.

Films en Bretagne est une Union des professionnels, exemple unique en France de fédération regroupant tous les métiers de l'image animée. S'il est indéniable que l'esprit du collectif n'habite pas encore chacun de ses membres, il n'en demeure pas moins que l'utilité d'une maison commune ne fait plus de doutes. Avec une richesse et une diversité d'acteurs mise en évidence dans la « Photographie de l'activité », avec des collectivités fortement impliquées dans le soutien au secteur, la nécessité de fédérer, de rechercher les synergies entre ces acteurs s'impose. Films en Bretagne est le lieu de cette optimisation des actions, de leur valorisation, d'une réflexion sur l'évolution des pratiques et sur leur accompagnement par les politiques publiques.

Concrètement cela passe par une écoute de ce qui se passe chez les uns et les autres, et par la mise en place d'initiatives visant à créer des liens, à établir des correspondances favorisant le développement des uns et des autres. C'est dans cet esprit qu'est désormais composé le programme de Doc'Ouest et c'est ainsi que sont déterminés les choix éditoriaux de Films en Bretagne.

2 • Le site web www.filmsenbretagne.com

La vitrine de Films en Bretagne /// En 2009, le site est devenu la vitrine de Films en Bretagne, remplaçant la Lettre papier dont le dernier numéro est paru en 2008. Le renouvellement constant de sa page d'accueil qui ouvre sur l'actualité et l'agenda contribue fortement à son attractivité. C'est pourquoi l'association compte renforcer les moyens attribués au site, pour une meilleure ergonomie et une diversification des contributeurs, notamment au niveau des fenêtres visuelles (actualité en images : photos et vidéos).

En 2010 sera mis en place **un comité de rédaction**, avec au moins un représentant de chaque collège, et idéalement de chaque département. Cette organisation permettra une meilleure collecte de l'information et, de fait, une plus grande pluralité d'expression.

Une revue de presse bimensuelle, tirée des dépêches d'agence et d'articles repérés dans la presse professionnelle, est à engager dès 2010.

Une formation au communiqué de presse est prévue pour l'ensemble des membres de FeB qui seront par ailleurs encouragés à alimenter le site avec photos, captations vidéo et bandes annonces.

Une newsletter /// Une newsletter mensuelle mettant en avant les derniers articles, les actions à venir et présentant les films produits en région pour encourager leur diffusion (avec toutes mentions techniques et contacts utiles), sera mise en place dès début 2010.

La base films /// Démarrée à l'automne 2009, l'amélioration de la base de donnée FILMS, en lien avec la Cinémathèque de Bretagne, doit se poursuivre en 2010. Elle visera notamment à intégrer à la base l'ensemble des films liés à la Bretagne, déposés à la Cinémathèque depuis 1990, bénéficiaires ou non du FACCA, sous le titre générique d'Espace Films Bretagne.

3 • Les événements, les rencontres, la promotion des oeuvres

Des rendez-vous publics /// Promouvoir les œuvres, lancer une nouvelle publication : une ou deux fois par an, FeB se doit d'impulser des actions de promotion. L'exemple à suivre est « La Bretagne côté court » en juillet 2009 au TNB. **Au-delà de l'aspect fédérateur de telles actions, l'objectif est de donner une meilleure visibilité de FeB dans l'espace public et économique régional.**

FeB s'engage à développer la valorisation de la production bretonne, en organisant des événements promotionnels et en fédérant les acteurs de la diffusion culturelle (4e collège de FeB). Des outils seront mis en place : un état des lieux analytique de la diffusion culturelle des films « bretons » en 2009, la liste exhaustive des productions récentes, genre par genre, celle des films en finition (pour organisation d'avant-premières). La formation à l'animation de séance, à l'analyse filmique et aux techniques de projection seront relancées.

Doc'Ouest /// **Le principal événement FeB reste bien Doc'Ouest** qui a retrouvé sa dynamique avec l'édition 2009, recentrée sur les rencontres professionnelles autour de sujets d'actualité, permettant aux participants de se mettre à jour de leurs connaissances et de tisser des liens féconds pour l'avenir. On peut supposer qu'avec l'achèvement des importants travaux en 2010 et l'accès à un équipement plus adapté, la manifestation bénéficiera d'un contexte favorable à sa consolidation comme rendez-vous incontournable de la création audiovisuelle en région.

4 • Les publications

Les dossiers /// FeB poursuivra ses publications thématiques à destination des professionnels et institutions de son réseau national au rythme d'un dossier par an. Les deux dossiers parus en 2009 - la Photographie de l'activité et du Centralisme audiovisuel en France - constituent des références en produisant des données et en proposant des réflexions durables sur un sujet défini.

Par ailleurs, FeB publiera annuellement des documents plus ciblés, tirés en nombre limité, où la fédération jouera son rôle d'observatoire des pratiques : bilans transversaux, études économiques, répertoires des productions et des manifestations... ceci dans le but d'affiner les pratiques des professionnels et de participer à l'évaluation des politiques publiques.

5 • Échanges de savoirs et tutorat

Films en Bretagne n'a pas vocation à se substituer aux organismes de formation, dont certains sont d'ailleurs membres de la fédération. Par contre, **il s'avère utile de mobiliser le collectif pour identifier les besoins en formation** et d'offrir aux membres la possibilité d'échanger leurs expériences, ce qui est une manière pour chacun d'enrichir ses connaissances. Exemples :

Des modules de formation à la journée /// En 2009, deux journées de formations ont été réalisées, l'une sur la HD l'autre sur l'animation (diffusion culturelle). La première s'est faite uniquement sur la base des témoignages des professionnels les plus avancés dans l'usage de la HD, la seconde par l'intervention d'un formateur spécialisé. Ce type de module est à renouveler en fonction des besoins exprimés par les membres de la fédération, car il constitue une autre manière de resserrer les liens entre eux.

Sont prévus en 2010 : une formation aux technologies numériques (de la fabrication à la diffusion), complétant celle proposée à Doc'Ouest en 2009 (HD ready) ; une autre, visant à doter les acteurs de la diffusion culturelle de critères d'évaluation d'une oeuvre.

L'accompagnement des jeunes auteurs /// **A l'automne 2010 FeB propose de tester un dispositif d'accompagnement de jeunes auteurs** bénéficiaires de l'aide à l'écriture « documentaire » ou souhaitant l'obtenir après dépôt de leur projet à la mission « cinéma et audiovisuel ».

L'Arbre pratique depuis des années le principe d'« échanges de regards », sessions lors desquelles des auteurs échangent leurs points de vue sur la rédaction de leurs projets respectifs. Ici, il s'agira d'offrir un tutorat à des auteurs qui souhaiterait l'appui d'un réalisateur, ou bien celui d'un producteur.

Ce service sera géré par FeB qui mettra en relation auteurs et tuteurs, et indemniserà ces derniers sur le principe du Bureau des auteurs, récemment mis en place en Aquitaine. Là-bas, le dispositif s'adresse à tout porteur de projet de la région n'ayant pas encore engagé de relation avec un producteur. Le Bureau met en relation l'auteur qui en fait la demande avec un tuteur, qui peut être un auteur, un réalisateur, ou un producteur, ces derniers n'étant pas forcément implantés en région. Le budget annuel accordé par la Région Aquitaine au Bureau des auteurs est de 8 à 10 000 €. Chaque tutorat est indemnisé à hauteur de 350 à 500 €, les ajustements se faisant sur mesure, en fonction des besoins. Une dizaine d'auteurs sont aidés chaque année. Pour FeB, une charte précise de fonctionnement de ce dispositif sera établi avec la Région.

L'accompagnement de projets collectifs /// Dans le même esprit qui tend à favoriser le travail collectif, FeB continuera d'aider au développement (sans toutefois pouvoir les financer) de projets d'ateliers d'entraide à l'écriture, de résidences de recherche sous la forme de films expérimentaux collectifs (Arbre + Actions Ouest).

Autre perspective pour 2010, celle d'un **montage de projet de formation trans-Manche sur la direction d'acteurs**, en partenariat avec la Ville de Dinard et son Festival du film britannique, dans le cadre du programme européen Interreg 4 (programme de coopération dans lequel la Bretagne s'est récemment engagée).

Films en Bretagne pilotera dès 2010, **une formation au web-documentaire** avec l'Université Rennes 2, l'INA, le Pôle Image et Réseaux (...)

Un stage à l'adresse des comédiens est également prévu, autour de la construction du personnage et du jeu d'acteur lié à la caméra, à l'initiative de Paris-Brest Productions et du CDDB Lorient, en partenariat avec Films en Bretagne.

Enfin, Films en Bretagne accompagnera **l'offre d'une formation juridique et technique de 5 jours pour les producteurs** (mise à niveau sur les questions induites par la diffusion Web, les contrats avec les auteurs, les diffuseurs, l'optimisation des outils de travail etc...), montée par Paris-Brest Productions avec Les Lapins Bleus, à Lorient.

6 • La représentation du secteur auprès des collectivités

Films en Bretagne veille à entretenir un dialogue constant avec les collectivités territoriales. Au cœur de l'activité et de ses problématiques, l'association a pour ambition d'être un représentant objectif de l'audiovisuel et du cinéma en Bretagne. Le dialogue avec les chargés de mission « cinéma et audiovisuel » des collectivités investies se poursuivra de sorte à assurer une cohérence d'ensemble aux actions menées en faveur de ce secteur, en particulier dans la réflexion sur l'optimisation des aides publiques du Facca.

L'association peut également intervenir avec pertinence dans les débats pour plaider les intérêts des professionnels et apporter la contribution de ce secteur à des objectifs régionaux, voire transrégionaux. Un lien constant sera établi avec le nouveau Bureau d'accueil des tournages intégré dans le CRT, de sorte à veiller au développement de la filière à travers l'activité d'accueil. L'Union des professionnels proposera de pérenniser le partage actuel des ressources documentaires avec Accueil de tournages en Bretagne.

7 • L'ouverture à d'autres réseaux

FeB reconduit son soutien à la présence des producteurs de la région sur les festivals et marchés français et européens (MIP-DOC, FIPA, Festival International du Cinéma d'Animation d'Annecy et son Marché du film, Sunnyside...) pour mettre en valeur leurs oeuvres et les collectivités locales qui les ont soutenues, mais aussi pour les aider à développer leur capacité à la coproduction internationale et à l'export.

Par ailleurs, FeB poursuivra sa politique de coopération avec les autres structures fédératives concernées par le film : Livre et Lecture en Bretagne et le pôle Images & Réseaux.

Pour mieux représenter les professionnels de Bretagne au niveau national, il est prévu de communiquer plus régulièrement sur Paris. L'organisation de soirées de projections de films documentaires à la SCAM et de fictions à la SACD est envisagée, tout comme la coopération avec des relais sur place (Tanguy Perron à Bobigny) ou encore le service « communication » de la Région qui organise des manifestations à Paris (Breizh touch, St Yves...).

/// Quelle organisation ?

À l'automne 2008, de nouvelles règles de fonctionnement ont été mises en place. Ayant fait leur preuve, elles seront reconduites. Les voici :

Après l'échec cuisant du recrutement d'un délégué général, le principe du recours à un cadre recruté en dehors de l'Union des professionnels est reporté. **Pour 2010, la direction de l'association est confiée à un professionnel impliqué dans FeB** - en congé de son activité habituelle - dont les compétences permettent d'assumer les différentes composantes de ce poste.

Le conseil d'administration est le lieu de concertation et de gouvernance qui détermine les orientations de FeB. **Pour impliquer plus largement les administrateurs, le cloisonnement entre bureau et CA est supprimé.** Pour accélérer la prise de décision, un délai de 48 h leur est donné pour réagir à une question posée, cette proposition pouvant ensuite être traitée en fonction des réponses apportées, sans qu'il soit nécessaire d'atteindre un quorum (ceci concerne la gestion courante et l'exécution d'orientations prises en CA).

FeB se donne la possibilité de mandater les administrateurs, président inclus, pour des actions à réaliser, comme par exemple : rédiger un document, prendre en charge une animation, rechercher des financements et mobiliser des partenaires, etc. Ces missions sont indemnisées dans la limite de 75% du SMIC.

1 • Organigramme

À compter de 2010, l'équipe sera constituée de trois permanents et d'intervenants ponctuels, chargés de mission ou assistants.

Les permanents ///

Un directeur (h/f) qui encadre l'équipe de salariés, anime et représente l'association aux côtés des membres du bureau. Il communique fréquemment avec les administrateurs, les impliquant autant que possible dans les arbitrages à faire. Il prépare les réunions du CA et veille à l'exécution de ses décisions. Il procède au recrutement, en accord avec le CA, des chargés de mission et des assistants. Il dirige les publications.

Un coordinateur (h/f) chargé de la mise en œuvre des actions, sous la responsabilité du directeur et en relation avec le secrétaire administratif.

Un secrétaire administratif (h/f) chargé de l'administration de l'association, de sa mémoire (archives), de l'accueil téléphonique et de l'introduction dans le site des informations fournies par les membres.

Les intervenants ponctuels ///

Un graphiste (h/f) chargé de mettre en forme les diverses publications et le site.

Un rédacteur en chef (h/f) des actualités du site, qui produit des articles et la revue de presse, et coordonne la contribution des **pigistes** (40 piges par an).

Des chargés de mission pour des actions précises, comme la réalisation d'un projet éditorial.

Un secrétaire de rédaction (h/f) qui aide les rédacteurs à collecter des données, à calibrer les articles, à faire les corrections, les annexes...

Une équipe pour Doc'Ouest, constituée d'environ cinq personnes (en complément des trois permanents), sous la conduite du directeur et du coordinateur.

La comptabilité et le social sont sous-traités à une société spécialisée.

2 • Statut des permanents et évolution souhaitable dès 2011

Dans le cadre du budget 2010, et considérant l'équipe mise en place, le directeur est salarié à mi-temps, la secrétaire administrative à plein-temps. Quant à la coordinatrice, dotée d'un statut d'auto entrepreneur, elle sera rémunérée en honoraires.

Si l'année 2010 est concluante, il faudra doter FeB des moyens suffisants pour rémunérer un directeur (h/f) à plein temps et pouvoir salarier la coordinatrice (ce qui nécessitera le paiement de charges sociales). Cette évolution coûtera près de 50 k€ supplémentaires à la structure.

3 • Un siège dématérialisé, une présence itinérante

L'expérience a montré que Films en Bretagne n'avait pas vocation à accueillir du public au quotidien. Ses membres sont tous très pris par leurs activités, ce qui ne leur laisse guère le temps de flâner dans les bureaux, seraient-ils au centre de Rennes.

Par ailleurs, la tenue de réunions du CA ou des divers collègues peut se faire chez l'un ou l'autre membre, ce qui donne une occasion de se rendre visite.

Ce constat a conduit à ne maintenir un bureau à Lorient que pour héberger l'administration, les archives et le matériel de promotion. **Le principe de collaboration au sein de l'équipe, déjà adopté depuis 16 mois, est le télétravail.**

Cette équipe devra toutefois se réunir physiquement, plusieurs fois par mois, pour que le lien entre les personnes ne s'étiolle pas.

Une fois par mois, l'équipe se donnera rendez-vous dans l'un des centres urbains de Bretagne (Rennes, Brest, St Briec, Vannes) à la fois pour s'y retrouver mais aussi pour rencontrer les membres de la fédération qui agissent sur ce territoire : prendre de leurs nouvelles et expliquer ce qui se passe à FeB. Dans une association qui prône la décentralisation, il nous a paru sage de ne pas nous laisser aimer par la capitale régionale.

/// Quels financements ?

Les orientations prises à l'automne 2008 ont consisté à minimiser les charges fixes au profit des actions. Il a fallu en outre appliquer une gestion de rigueur pour absorber un déficit dû à des dépenses fondées sur des financements non-garantis (et qui ne se sont pas concrétisés).

La réduction des charges fixes devra rester un impératif pour la suite, d'autant qu'un certain nombre de ces charges étaient partagées avec le Bureau d'accueil des tournages.

Le projet 2010-2012 est fondé sur des financements réalistes, c'est-à-dire la reconduction légèrement revalorisée des aides acquises en 2009. FeB se garde la possibilité de trouver des financements complémentaires ponctuels pour un événement ou une publication par exemple, voire d'engager un conventionnement avec une collectivité, notamment le Conseil général du Finistère avec qui le dialogue est en cours depuis fin 2008. Ces fonds hypothétiques ne sont pas inscrits au plan de financement, ils figureront par contre dans les comptes annuels.

Reste qu'à ce jour, la question des prérogatives de chaque collectivité est suspendue à la réforme des Collectivités territoriales qui pourrait conduire à la remise en question de certains financements de FeB.

La piste du mécénat s'est avérée être une impasse, le statut même de FeB, qui est une fédération de professionnels, lui interdisant d'accéder à l'agrément d'intérêt général.

Les recettes hors subvention de l'association pourraient augmenter, au gré du nombre de ses membres, des annonceurs (publications et site) et des participants à Doc'Ouest. Quoiqu'il en soit, ces recettes resteront marginales (actuellement 5% du budget global de l'Union des professionnels qui approche les 200 000 €).

En conclusion : le financement de Films en Bretagne reposera toujours sur une participation très majoritaire du Conseil régional de Bretagne, complétée par celle des Conseils généraux (sous réserve), des partenaires de Doc'Ouest et des diverses actions spécifiques de promotion ou de formation.